

Les droits et devoirs de chacun

Le participant s'engage à :

- Participer activement en partageant spontanément ses expériences et points de vue ;
- Apporter des contributions (par exemple un témoignage sur une démarche ou un outil, accueil d'une rencontre et/ou visite de l'établissement) ;
- Etre constructif, positif et respectueux envers l'ensemble des participants et du MFO Aquitaine (éviter les critiques négatives systématiques non explicitées et pour laquelle aucune solution n'est proposée) ;
- Ne pas diffuser au delà des adhérents du MFO Aquitaine les informations données et supports présentés lors des réunions ;
- S'abstenir de toute prospection ou promotion commerciale lors des réunions ;
- Être à jour de son adhésion au MFO Aquitaine*.

* La participation d'un non adhérent aux groupes et clubs est limitée à 2 réunions maximum, permettant de découvrir l'activité.

L'animateur a pour mission de :

- Programmer les réunions sur une période annuelle ;
- Préparer les réunions (contact préalable avec d'éventuels intervenants/témoins extérieurs, préparation de documents ou transparents...) ;
- Se centrer sur l'objectif préalablement défini (s'assurer que la production du groupe ou du club et son mode de fonctionnement permettent d'atteindre cet objectif) ;
- Animer les réunions en favorisant les témoignages et les échanges ;
- S'abstenir de toute prospection ou promotion commerciale ;
- Respecter la confidentialité des échanges ;
- Formaliser un bref compte-rendu pour chaque réunion (par exemple transparents diffusés ou points clés des débats et des échanges tenus) en s'appuyant éventuellement sur un rapporteur ;
- Rendre compte de l'activité du groupe ou du club auprès du Bureau du MFO Aquitaine.

Réalisation : MFO Aquitaine - janvier 2006

GUIDE des Groupes de travail et Clubs du MFO Aquitaine



MFO Aquitaine
Domaine de Pelus - 2, Av. de Pythagore - 33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 13 00 22 - Fax 05 56 34 10 89
Mail : aquitaine.mfq@wanadoo.fr - Site : www.mfq-aquitaine.org



Qu'est-ce qu'un Groupe de travail ?

Le Groupe de travail, ou Groupe, réunit les professionnels autour d'un même thème et favorise l'acquisition de connaissances nouvelles. Lieu de découverte et d'expérimentation de méthodes et d'outils, le groupe de travail peut se dérouler sous forme de conférences et témoignages ou d'atelier.

Qu'est-ce qu'un Club ?

Le Club, ou Club d'échanges de bonnes pratiques, permet de traiter de sujets thématiques sous forme de témoignages, de débats et d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Les réunions se déroulent généralement sous forme de table qui peuvent être précédés de conférences et/ou témoignages.

Les Groupes de travail et Clubs du MFQ Aquitaine



Le Club pour l'Amélioration Continue (anciennement Club des Entreprises Certifiées) réservé aux entreprises et organisations avancées dans une démarche de progrès voire certifiées (dirigeants, responsables Qualité, Sécurité et Environnement) quels que soient la taille de la structure et son secteur d'activité. *Animateur : Christian Cabrit, Chargé de Mission - Socotec Consulting*

NOUVEAU

Le Club Développement Durable est réservé aux entreprises : benchmarking et découverte pour avancer vers le Développement Durable.

Animateurs : Philippe KOCIEMBA, Département Conseil - APAVE et Jean-Marie REILHAC, Délégué Régional - AFAO AFNOR



Le Club en route pour la Qualité s'adresse aux entreprises qui souhaitent démarrer une démarche de progrès : enjeux, méthodes, outils ...

Animateur : Christian HARMAND, Directeur - ACMID²



Le Club OSE Agroalimentaire MFQ - FRCAA - AFAO AFNOR s'adresse aux professionnels aquitains de la filière : témoignages, benchmarking et expertise autour des démarches de progrès. *Animateurs : Laurent Levêque, Ingénieur OSE - FRCAA et Anne-Eugénie Gaspar, Chargée d'affaires - AFAO AFNOR*



Le Club Qualité Tourisme permet l'acquisition de connaissances, les échanges de bonnes pratiques et d'expériences sur des sujets Qualité spécifiques au secteur. Réservé aux professionnels exploitants du Tourisme et aux partenaires institutionnels. *Animateur : François Vedrenne, Qualiticien - Organisation Qualité*



Le Club Vin permet les échanges de bonnes pratiques et d'expériences entre les personnes occupant une fonction Qualité dans une propriété ou chez un négociant, dans une entreprise agricole de production ou de première transformation. *Animatrice : Sylvie Gueury, Resp. Qualité - Vignobles André Lurton*



Le Groupe Aquitain du Collège Français de Métrologie est un groupe de travail autour de thèmes spécifiques à la mesure et aux statistiques, qui réunit les responsables Métrologie des industries et entreprises d'Aquitaine. *Animateur : Bernard Larquier, Directeur - BEA Métrologie*



Le Groupe d'Expérimentation Ecoute et Satisfaction Clients s'adresse à toutes les personnes des entreprises concernées par l'écoute et la satisfaction des clients. Il permet de découvrir et de se familiariser avec les différentes méthodes, de les tester et d'en comprendre les enjeux. *Animateur : Benoît Lamothe, Directeur Associé - Codesiom Consultants*

Le fonctionnement des Groupes et Clubs

	Réunions par an	Jour	Horaires	Visite entreprise	repas
Club pour l'Amélioration Continue	4 à 5	vendredi	14h - 17h	matin	oui
Club Vin		vendredi	14h - 17h	matin	oui
Club Qualité Tourisme		indifférent	16h - 19h	éventuelle	non
Club en route pour la Qualité		indifférent	14h - 17h	non	non
Groupe Aquitain du Collège Français de Métrologie		jeudi	14h - 17h	après-midi	non
Groupe d'Expérimentation Ecoute et Satisfaction Clients		jeudi	14h - 17h	non	non
Club Développement Durable		vendredi	14h - 17h	non	non
Club OSE Agroalimentaire		indifférent	14h - 17h	matin ou après-midi	oui

Le programme des Groupes et Clubs est établi à l'année. Il est diffusé à tous les adhérents et disponible sur le site internet www.mfq-aquitaine.org.

L'inscription est obligatoire.

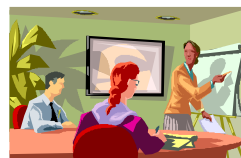
L'invitation est adressé par mail aux adhérents concernés un mois avant la date de la rencontre, confirmant la date, le lieu, les horaires et le déroulement de la réunion.

Le bulletin réponse est à retourner obligatoirement avant la date mentionnée, afin de valider l'inscription à la réunion.

La confirmation de l'inscription est adressée aux personnes inscrites minimum 2 jours avant la réunion, accompagnée du plan d'accès.

Les désistements doivent être systématiquement signalés afin de permettre l'inscription d'une autre personne.

Le compte-rendu de la réunion est adressé par mail aux



Pendant la réunion...

Le participant



- a préparé la réunion,
- arrive à l'heure,
- participe activement aux travaux de groupe,
- ne critique pas systématiquement,
- s'en tient au sujet de la réunion,
- évite les discussions séparées,
- respecte le temps de parole,
- veille à être compris de tous.

L'animateur



- accueille les participants,
- respecte les horaires,
- rappelle les objectifs,
- s'assure de la participation de tous,
- gère le temps de parole,
- écoute, questionne, reformule et synthétise,
- conclut.